



RAPPORT DE GESTION

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018

Daté du 31 octobre 2018

Baylin Technologies Inc.

Rapport de gestion

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2018

Le présent rapport de gestion de Baylin Technologies Inc. (« Baylin », la « Société » ou « nous ») a été préparé par la direction en date du 31 octobre 2018. Il doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités de Baylin et les notes annexes pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 (les « états financiers annuels ») et avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de Baylin et les notes annexes pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018 (les « états financiers intermédiaires » et collectivement, avec les états financiers annuels, les « états financiers »). Les états financiers ont été préparés selon des méthodes comptables conformes aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Dans la préparation du rapport de gestion, la direction a tenu compte des renseignements disponibles jusqu'au 31 octobre 2018, à moins d'indication contraire.

Un complément d'information sur la Société, dont la plus récente notice annuelle, se trouve sur www.sedar.com. À moins d'indication contraire, tous les montants présentés dans le présent rapport de gestion sont en dollars canadiens.

Le présent rapport de gestion renferme les commentaires de la direction de la Société concernant la stratégie, les résultats d'exploitation, la situation financière et les perspectives de la Société. La responsabilité de l'exactitude, de l'intégrité et de l'objectivité de ce rapport de gestion incombe à la direction. En conséquence, la direction met au point, maintient et supporte les systèmes et contrôles nécessaires pour fournir une assurance raisonnable de l'exactitude des commentaires formulés dans les présentes.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs au sujet de l'expansion future de nos activités, de l'adéquation de nos ressources financières et d'autres événements ou situations susceptibles de se produire dans l'avenir. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi d'expressions ou de termes comme « prévoir », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « cibler », « planifier », « potentiel », « possible » et des variantes de ceux-ci, ou à des déclarations affirmant que certains événements, situations ou résultats « pourraient » ou « devraient » survenir ou être atteints et à des expressions similaires. Ces énoncés prospectifs portent notamment sur les perspectives commerciales, les stratégies, la concurrence, les activités et dépenses prévues tout au long de la mise en œuvre du plan d'affaires de la direction, l'adéquation de notre trésorerie disponible et d'autres déclarations sur des événements ou des résultats futurs. Les énoncés prospectifs portent sur l'avenir et sont, par définition, incertains et les résultats réels de la Société ou les événements ou les situations futurs pourraient différer sensiblement de ceux qui y sont présentés en raison de différents risques et impondérables et d'autres facteurs, dont des risques et impondérables économiques et commerciaux. Les énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et des analyses faites par la Société compte tenu de son expérience et de sa perception des tendances historiques, de la conjoncture courante et des événements attendus, ainsi que d'autres facteurs que nous estimons pertinents, et sont exposés à divers risques et impondérables. Bien que la direction soit d'avis que les hypothèses sous-jacentes à ces énoncés sont raisonnables, elles pourraient se révéler inexactes, et elle ne peut garantir que les résultats y seront conformes dans la réalité. En conséquence, tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion ou dans les documents intégrés par renvoi doivent être lus en tenant compte de la présente mise en garde, et rien ne peut garantir que les résultats ou les événements attendus se concrétiseront. Certains des risques, des impondérables et d'autres facteurs sont décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de la plus récente notice annuelle de la Société et de son supplément de prospectus daté du 3 juillet 2018 au prospectus préalable simplifié daté du 16 novembre 2017, qui peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Pour les raisons énumérées ci-dessus, les investisseurs ne doivent pas accorder une confiance excessive aux énoncés prospectifs. Sauf indication contraire, les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion sont valables à la date de ce dernier, et la direction décline toute obligation de les actualiser à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour tout autre motif, sauf si la loi l'exige.

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

Le présent rapport de gestion renferme certaines mesures qui ne sont pas prescrites par les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada et qui pourraient donc ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. La direction estime que ces mesures sont couramment utilisées par les

analystes, les investisseurs, les prêteurs et les parties intéressées pour évaluer le rendement financier de notre entreprise ainsi que la capacité de la Société à contracter des dettes et à en assurer le service pour soutenir ses activités commerciales. Les mesures que nous utilisons sont définies dans le présent rapport dès leur première occurrence.

Même si la direction estime que les mesures non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile, elle croit que ces mesures complémentaires ne doivent pas être considérées isolément ni comme des mesures de remplacement du résultat net ou des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, d'investissement ou de financement, ni se substituer à d'autres données des états financiers présentées conformément aux PCGR.

Les mesures non conformes aux PCGR présentées dans le présent rapport de gestion sont : (i) le « BAIIA », qui correspond au résultat d'exploitation plus la dotation aux amortissements, (ii) le « BAIIA ajusté », qui correspond au BAIIA plus les éléments non récurrents, définis plus loin, (iii) le « résultat net ajusté », qui correspond au bénéfice net ou à la perte nette plus les éléments non récurrents, (iv) la « marge brute », qui correspond au bénéfice brut divisé par les produits des activités ordinaires, (v) la « trésorerie nette », qui correspond à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie moins la dette bancaire et la partie courante des contrats de location-financement, (vi) le « fonds de roulement », qui correspond aux actifs courants moins les passifs courants) et (vii) le « fonds de roulement hors trésorerie », qui correspond au fonds de roulement moins la trésorerie nette.

VUE D'ENSEMBLE

Profil

Baylin est une société de gestion de la technologie sans fil diversifiée de premier plan qui exerce ses activités à l'échelle mondiale. Baylin est axée sur la recherche, la conception, le développement, la fabrication et la vente de produits et services de radiofréquence (« RF ») passifs et actifs. Les produits de la Société sont commercialisés et vendus sous les noms de marque Galtronics, Advantech Wireless, Alga Microwave et Mitec.

Le secteur d'activité Galtronics, fondé en 1978, conçoit et fabrique des solutions d'antennes sans fil innovantes pour répondre aux besoins des clients en infrastructure mobile intégrée, et en systèmes d'antennes distribués, d'antennes de station de base et d'antennes à petites cellules. Baylin exploite le secteur d'activité Galtronics par l'intermédiaire de certaines de ses filiales.

Le secteur d'activité Advantech Wireless, acquis par Baylin auprès d'Advantech Wireless Inc. (« Advantech ») le 17 janvier 2018, conçoit et fabrique des produits RF et micro-ondes pour les marchés de la communication sans fil, les clients commerciaux, les infrastructures critiques, les gouvernementaux et l'armée. Baylin exploite le secteur Advantech Wireless par l'entremise de certaines de ses filiales.

Alga Microwave, acquise par Baylin le 11 juillet 2018, est un fournisseur d'amplificateurs de puissance intégrés à radiofréquences et à micro-ondes, d'amplificateurs pulsés utilisés dans la fabrication de radars, de produits d'émetteurs-récepteurs et de composantes et de systèmes passifs à radiofréquences. Baylin exploite Alga Microwave et Mitec par l'intermédiaire de certaines de ses filiales.

Faits saillants

Les faits saillants du trimestre clos le 30 septembre 2018 se résument comme suit :

- Les produits des activités ordinaires ont augmenté pour s'établir à 38,2 M\$ au troisième trimestre de 2018, en hausse de 11,0 M\$, ou 40,7 % par rapport au troisième trimestre de 2017.
- Le bénéfice brut s'est chiffré à 16,2 M\$ au troisième trimestre de 2018, ce qui représente une augmentation de 7,7 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2017. La marge brute s'est établie à 42,3 % au troisième trimestre de 2018, soit une amélioration de 11 points de pourcentage par rapport à la marge brute de 31,0 % dégagée pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Le BAIIA ajusté s'est chiffré à 7,1 M\$ pour le troisième trimestre de 2018, contre 3,1 M\$ pour le troisième trimestre de 2017. Des frais non récurrents et inhabituels (les « éléments non récurrents ») de 2,3 M\$ ont été engagés pour le troisième trimestre de 2018. Ces éléments non récurrents étaient essentiellement liés à l'acquisition d'Alga Microwave Inc., à des honoraires de consultation versés à Advantech Wireless Inc. et à d'autres éléments non récurrents.

- Les fonds en caisse au 30 septembre 2018 s'établissaient à 19,1 M\$, ce qui représente une baisse de 16,1 M\$ par rapport au 31 décembre 2017. La baisse est principalement attribuable à ce qui suit : (i) la sortie de trésorerie nécessaire pour le paiement d'une tranche du prix d'achat d'Advantech Wireless et des frais connexes; (ii) la sortie de trésorerie nécessaire pour le paiement d'une tranche du prix d'achat d'Alga Microwave et des frais connexes; et (iii) une augmentation du fonds de roulement hors trésorerie. Ces éléments ont été contrebalancés par une hausse de la trésorerie attribuable à ce qui suit : (i) un emprunt à terme de 33 M\$ consenti par Crown Capital Fund IV, LP; et (ii) la clôture d'un appel public à l'épargne par voie de prise ferme visant l'émission de reçus de souscription et de débentures convertibles non garanties qui a rapporté un produit brut global de 40,25 M\$.
- Les produits des activités ordinaires provenant du groupe Antennes intégrées et du groupe Infrastructure sans fil de la Société ont continué d'augmenter, ce qui vient diversifier encore davantage les sources de revenu de la Société.
- Depuis la clôture de l'acquisition d'Alga Microwave, survenue le 11 juillet 2018, la direction s'est concentrée sur le déménagement des activités d'Advantech Wireless dans les installations d'Alga Microwave, ce qui devrait permettre de réduire les coûts et de dégager des gains de productivité.

Faits récents

Le 15 octobre 2018, Daniel Kim s'est joint à la Société à titre de vice-président directeur, Développement de l'entreprise. Daniel travaille dans le secteur des placements depuis 24 ans. Au cours des 17 dernières années, il a été associé, directeur général, chef de la recherche et analyste en technologie au sein d'une banque d'investissement de Toronto. Dans le cadre de ses fonctions précédentes, il a assuré la couverture initiale de Baylin en 2013. Brendan Wood International a régulièrement classé Daniel parmi les meilleurs analystes technologiques du secteur. Ses responsabilités comprendront la recherche, l'analyse, la planification stratégique et les relations avec les investisseurs.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le tableau ci-dessous présente les principales informations financières pour les périodes indiquées.

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)					
	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		Exercice clos le 31 décembre
	2018	2017	2018	2017	2017
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits des activités ordinaires	38 189	27 140	100 205	67 290	91 642
Bénéfice brut	16 168	8 424	39 778	21 167	28 345
Résultat avant impôt sur le résultat	(1 104)	911	(4 931)	(3 518)	(3 773)
Charge d'impôt	695	15	1 183	435	436
Résultat net	(1 799)	896	(6 114)	(3 953)	(4 209)
Résultat par action de base et après dilution	(0,05) \$	0,04 \$	(0,16) \$	(0,18) \$	(0,17) \$
BAIIA	4 774	2 652	5 255	1 327	2 306
BAIIA ajusté	7 100	3 076	11 435	3 633	4 955
Actifs courants	78 777	44 926	78 777	44 926	64 666
Total de l'actif	166 903	64 244	166 903	64 244	84 882
Passifs courants	33 328	25 571	33 328	25 571	26 873
Passifs non courants	53 926	1 636	53 926	1 636	2 183
Total du passif	87 254	27 207	87 254	27 207	29 056

PERSPECTIVES

La direction est d'avis que les acquisitions stratégiques d'Advantech Wireless et d'Alga Microwave procurent à la Société un accès à une technologie qui accélérera sa croissance en élargissant sa gamme de produits et en la positionnant mieux en vue du développement de produits 5G (la cinquième génération des communications cellulaires mobiles).

La direction prévoit finaliser la transition des activités d'Advantech Wireless vers les installations d'Alga Microwave au cours du quatrième trimestre de 2018. La réalisation de synergies découlant de cette démarche sera l'un des principaux objectifs de la Société jusqu'à la fin de 2018 et en 2019.

La direction prévoit que les nouvelles antennes à petites cellules et les nouvelles antennes de station de base, qui seront introduites au cours du quatrième trimestre de 2018, seront fabriquées dans son installation de fabrication contractuelle de Guadalajara, au Mexique.

La direction s'attend à ce que les activités d'ingénierie continuent de s'accélérer au Canada tout au long du quatrième trimestre de 2018 relativement aux antennes réparties, aux antennes à petites cellules et aux applications pour station de base.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Description des activités

Galtronics

Le secteur d'activité Galtronics compte trois gammes interreliées de produits d'antennes : (i) Asie-Pacifique, (ii) Antennes intégrées, et (iii) Infrastructure sans fil (antennes à petites cellules, antennes réparties et antennes de station de base).

Le groupe Asie-Pacifique travaille auprès de fabricants d'équipement d'origine (« FEO ») à la conception et à la production d'antennes pour téléphones mobiles, téléphones intelligents et tablettes. La majeure partie des volumes de production de l'Asie-Pacifique sont désormais générés par les installations de la Société au Vietnam, où la structure de coûts est plus avantageuse.

Le groupe Antennes intégrées travaille auprès de FEO à la conception et à la production d'antennes pour routeurs Wi-Fi, de décodeurs, d'appareils de réseaux domestiques et de produits de radio mobile terrestre.

Le groupe Infrastructure sans fil travaille avec les clients opérateurs de réseau et d'autres entreprises pour concevoir et produire des antennes à petites cellules, des systèmes d'antennes distribués et des antennes de station de base qui prennent en charge les exigences de couverture sans fil et de capacité de données mobiles.

Advantech Wireless

Le secteur d'activité Advantech Wireless repose sur 25 ans d'innovations importantes, notamment l'utilisation de la technologie du nitrure de gallium (« GaN ») pour créer des produits plus compacts, légers et puissants. Advantech Wireless conçoit et fabrique sur mesure des produits radiofréquence et micro-ondes terrestres destinés aux marchés des communications sans fil hautement spécialisés, notamment les suivants :

- *Composants de RF* : (i) amplificateurs de puissance à base de GaN [convertisseurs de blocs, amplificateurs de puissance à semi-conducteurs (« SSPA ») et convertisseurs de bloc d'alimentation à semi-conducteurs (« SSPB »)]; (ii) amplificateurs de puissance à base d'arséniure de gallium (« GaAs »); (iii) convertisseurs de fréquence intérieure; (iv) convertisseurs de fréquence extérieure; et (v) émetteurs-récepteurs.
- *Composants hyperfréquences* : (i) radios hyperfréquences point à point; et (ii) logiciel de gestion de réseau.
- *Antennes et contrôleurs* : (i) antennes fixes; (ii) antennes mobiles; et (iii) contrôleurs d'antenne.

Les produits sont conçus et fabriqués pour les clients des secteurs suivants : (i) diffusion; (ii) navires maritimes et de croisière; (iii) gouvernement et armée; (iv) sécurité intérieure; (v) satellites de radiodiffusion directe; (vi) pétrole et gaz; (vii) communications sans fil.

Alga Microwave

La ligne d'affaires Alga Microwave fabrique des amplificateurs de puissance intégrés à radiofréquences et à micro-ondes, des amplificateurs pulsés utilisés dans la fabrication de radars, des produits d'émetteurs-récepteurs ainsi que des composantes et des systèmes passifs à radiofréquences. L'offre actuelle de produits couvre tous les principaux standards de fréquence, notamment :

- les composantes actives : L, S, C, X, Ku et Ka dont les fréquences vont de 2,0 à 31,0 Ghz et se situent dans un spectre de puissance de 5 à 12 000 watts;
- les composantes passives : de 500 Mhz à 100 Ghz. Les composantes à radiofréquences passives comprennent les filtres, les diplexeurs, les multiplexeurs et les diviseurs de puissance en aluminium, en cuivre et en invar qui complètent les composantes actives d'Alga et qui procurent une synergie importante lorsqu'elles sont intégrées à un sous-ensemble ou à un sous-système.

Produits des activités ordinaires et bénéfice brut

(en milliers de dollars)						
	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2018	2017	Variation	2018	2017	Variation
	\$	\$		\$	\$	
Produits des activités ordinaires	38 189	27 140	40,7 %	100 205	67 290	48,9 %
Coût des produits vendus	22 021	18 716	17,7 %	60 427	46 123	31,0 %
Bénéfice brut	16 168	8 424	91,9 %	39 778	21 167	87,9 %
Marge brute (en pourcentage)	42,3 %	31,0 %	36,5 %	39,7 %	31,5 %	26,0 %

a) Facteurs de variabilité des produits des activités ordinaires et du bénéfice brut

Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont tirés de la vente de composantes de communication sans fil. Les résultats financiers sont regroupés dans un seul secteur à présenter. La Société fabrique et vend une large gamme de composantes, dont les antennes pour appareils mobiles et téléphones intelligents, les appareils de télémessure et de réseau, les radios mobiles terrestres, infrastructures sans fil et services de télématique ainsi que des produits radiofréquences et micro-ondes, comme les amplificateurs, les convertisseurs et les émetteurs-récepteurs. Le chiffre d'affaires varie en fonction des calendriers de lancement de produits des clients, de leurs plans de déploiement et du niveau d'investissement des opérateurs et fournisseurs indépendants dans l'agrandissement de leur réseau.

Bénéfice brut

Le bénéfice brut varie selon les prix, les volumes de vente, la composition et les coûts variables des produits vendus (soit les matières premières et la main-d'œuvre directe).

b) Comparaison de l'exercice 2018 et de l'exercice 2017

Pour le troisième trimestre de 2018, les produits des activités ordinaires se sont élevés à 38,2 M\$, contre 27,1 M\$ pour le troisième trimestre de 2017, ce qui représente une hausse de 40,7 %. Cette augmentation est principalement attribuable aux importants produits des activités ordinaires générés par les produits du groupe Antennes intégrées et par ceux du groupe Infrastructure sans fil, conjugués aux produits des activités ordinaires générés par Advantech Wireless, acquise en janvier 2018, et aux produits des activités ordinaires générés par Alga Microwave, acquise en juillet 2018. Les produits des activités ordinaires du groupe Infrastructure sans fil ont augmenté de 24 %, et ceux du groupe Antennes intégrées ont augmenté de 18 % par rapport au troisième trimestre de 2017. Ces augmentations ont été légèrement contrebalancées par une diminution de 15 % des produits des activités ordinaires de la gamme Asie-Pacifique.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, les produits des activités ordinaires se sont élevés à 100,2 M\$, en comparaison de 67,3 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, ce qui représente une hausse de 48,9 %. Cette augmentation est attribuable aux facteurs mentionnés ci-dessus.

Le bénéfice brut s'est chiffré à 16,2 M\$ pour le troisième trimestre de 2018, en hausse de 7,7 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2017, et la marge brute s'est établie à 42,3 % au troisième trimestre de 2018, soit une augmentation de 11 points de pourcentage comparativement au troisième trimestre de 2017 (voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » à la page 2 du présent rapport de gestion). Cette hausse est attribuable à l'accroissement des ventes d'antennes de station de base et d'antennes à petites cellules, qui ont généré une hausse de la marge brute, de même qu'aux produits des activités ordinaires

générés par les gammes de produits d'Advantech Wireless et d'Alga Microwave, qui ont également généré des marges brutes plus élevées.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, le bénéfice brut s'est élevé à 39,8 M\$ (39,7 % des produits des activités ordinaires), en comparaison de 21,2 M\$ (31,5 % des produits des activités ordinaires) pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'amélioration de la marge brute est attribuable aux facteurs dont il est fait mention ci-dessus.

Frais de recherche et développement

(en milliers de dollars)

	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2018	2017	Variation	2018	2017	Variation
	\$	\$		\$	\$	
Frais de développement	3 688	2 201	1 487	10 299	7 952	2 347
Dotation aux amortissements	61	190	(129)	336	616	(280)
Total	3 749	2 391	1 358	10 635	8 568	2 067
En pourcentage des produits des activités ordinaires	9,8 %	8,8 %		10,6 %	12,7 %	

a) Facteurs de variabilité des frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement (« R&D ») de la Société comprennent essentiellement les salaires, les frais de brevet, les coûts de développement de produits et d'autres coûts liés aux études techniques. Les centres de conception technologique de la Société sont situés en Corée du Sud, aux États-Unis et au Canada. La Société engage souvent des frais importants dans le développement d'un nouveau produit sans aucune garantie par ailleurs que les concepteurs de systèmes de ses clients le choisiront pour leurs applications. La direction doit souvent prévoir le type de produits qui pourrait être en demande avant même que ses clients lui aient clairement signifié leur préférence. Et même quand ces concepteurs finissent par choisir le produit de la Société, il peut s'écouler un délai important avant que la Société en tire des recettes qui viendront contrebalancer les frais éventuellement considérables qu'elle a initialement engagés.

b) Comparaison de l'exercice 2018 et de l'exercice 2017

Les frais de R&D pour le troisième trimestre de 2018 se sont chiffrés à 3,7 M\$ (9,8 % des produits des activités ordinaires), ce qui représente une hausse de 1,4 M\$ par rapport à ceux de 2,4 M\$ inscrits pour le troisième trimestre de 2017 (8,8 % des produits des activités ordinaires). Cette hausse est attribuable à l'inclusion des frais de R&D d'Advantech Wireless (acquise en janvier 2018) et de ceux d'Alga Microwave (acquise en juillet 2018).

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, les frais de R&D se sont établis à 10,6 M\$, contre 8,6 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017. Cette augmentation est attribuable à l'inclusion des frais de R&D d'Advantech Wireless et de ceux d'Alga Microwave.

Frais de vente et de marketing

(en milliers de dollars)

	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2018	2017	Variation	2018	2017	Variation
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Salaires	2 509	962	1 547	6 594	2 866	3 728
Autres	906	400	506	2 825	1 099	1 726
Total	3 414	1 362	2 053	9 418	3 965	5 454
En pourcentage des produits des activités ordinaires	8,9 %	5,0 %		9,4 %	5,9 %	

a) Facteurs de variabilité des frais de vente et de marketing

Les frais de vente et de marketing de la Société sont composés principalement des salaires, des frais de publicité, de participation à des salons commerciaux et de déplacement et d'autres activités promotionnelles. Ces frais peuvent être substantiels lorsque vient le temps de percer sur de nouveaux marchés, comme celui de l'infrastructure, ou d'obtenir de nouveaux clients, compte tenu des investissements élevés qui peuvent être nécessaires pour décrocher de nouvelles affaires.

b) Comparaison de l'exercice 2018 et de l'exercice 2017

Les frais de vente et de marketing de la Société pour le troisième trimestre de 2018 se sont chiffrés à 3,4 M\$ (8,9 % des produits des activités ordinaires), comparativement à 1,4 M\$ (5,0 % des produits des activités ordinaires) pour le troisième trimestre de 2017. Cette hausse est attribuable à l'ajout des frais de vente et de marketing d'Advantech Wireless et d'Alga Microwave.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, les frais de vente et de marketing de la Société se sont chiffrés à 9,4 M\$, en hausse par rapport à ceux de 4,0 M\$ inscrits pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017. Cette augmentation s'explique surtout par l'embauche de personnel supplémentaire au sein de l'équipe des ventes de Galtronics après le premier trimestre de 2017 ainsi que par l'ajout des frais de vente et de marketing d'Advantech Wireless et d'Alga Microwave au premier trimestre de 2018 et au troisième trimestre de 2018, respectivement.

Charges générales et administratives

(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2018	2017	Variation	2018	2017	Variation
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Salaires	3 285	914	2 371	7 884	4 644	3 240
Autres	675	2 080	(1 405)	5 724	5 600	124
Dotation aux amortissements	134	65	27	306	177	129
Total	4 094	3 059	1 035	13 914	10 421	3 493
En pourcentage des produits des activités ordinaires	10,7 %	11,3 %		13,9 %	15,5 %	

a) Facteurs de variabilité des charges générales et administratives

Les charges générales et administratives englobent les charges liées aux fonctions ressources humaines, juridiques et finances, les honoraires, les frais d'assurance et les autres charges du siège social.

b) Comparaison de l'exercice 2018 et de l'exercice 2017

Pour le troisième trimestre de 2018, les charges générales et administratives se sont élevées à 4,1 M\$ (10,7 % des produits des activités ordinaires), en comparaison de 3,1 M\$ (11,3 % des produits des activités ordinaires) pour le troisième trimestre de 2017. Cette augmentation s'explique principalement par l'ajout des charges générales et administratives d'Advantech Wireless et d'Alga Microwave, contrebalancé par la comptabilisation, au troisième trimestre de 2018, d'une reprise de charges se rapportant à Advantech Wireless Inc. engagées aux premier et deuxième trimestres de 2018.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, les charges générales et administratives se sont élevées à 13,9 M\$ (13,9 % des produits des activités ordinaires), ce qui représente une hausse de 3,5 M\$ par rapport à la période de neuf mois close le 30 septembre 2017. Cette augmentation est surtout attribuable aux honoraires de consultation versés à Advantech Wireless Inc. au moyen d'un paiement en trésorerie et de l'émission d'actions à la clôture de l'acquisition d'Advantech Wireless au premier trimestre de 2018, à l'inclusion des charges générales et administratives d'Advantech Wireless et d'Alga Microwave ainsi qu'à des hausses supplémentaires relatives aux charges de rémunération fondées sur des actions et à d'autres charges qui n'avaient pas engagées au cours de la période correspondante de l'exercice précédent, contrebalancés par la reprise de charges dont il est question plus haut.

BAIIA et BAIIA ajusté

Le BAIIA et le BAIIA ajusté sont des mesures non conformes aux IFRS que la direction utilise pour évaluer le rendement d'exploitation de la Société (voir la définition de ces mesures non conformes aux PCGR à la page 2 du présent rapport). Ces deux mesures sont rapprochées dans le tableau suivant :

Rapprochement avec le résultat d'exploitation

(en milliers de dollars)				
	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes	
	30 septembre		les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
Résultat d'exploitation	3 705	1 612	2 179	(1 787)
Dotation aux amortissements	1 069	1 040	3 076	3 114
BAIIA	4 774	2 652	5 255	(1 327)
Frais d'acquisition, honoraires de consultation et autres coûts non récurrents	2 326	424	6 180	2 306
BAIIA ajusté	7 100	3 076	11 435	3 633

a) Facteurs de variabilité du résultat d'exploitation, du BAIIA et du BAIIA ajusté

La perte d'exploitation, le BAIIA et le BAIIA ajusté peuvent varier sensiblement en fonction du chiffre d'affaires, de la composition des ventes de produits, des charges d'exploitation et des investissements de R&D réalisés dans de nouveaux produits.

b) Comparaison de l'exercice 2018 et de l'exercice 2017

La Société a inscrit un bénéfice d'exploitation de 3,7 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, en comparaison d'un bénéfice d'exploitation de 1,6 M\$ pour le troisième trimestre de 2017.

Pour le troisième trimestre de 2018, le BAIIA ajusté s'est établi à 7,1 M\$, comparativement à 3,1 M\$ pour le troisième trimestre de 2017. Les éléments non récurrents au troisième trimestre de 2018 se sont chiffrés à 2,3 M\$ et se composent principalement de frais d'acquisition liés à l'acquisition d'Alga Microwave, d'honoraires de consultation versés à Advantech Wireless Inc. et de charges diverses liées à d'autres éléments non récurrents.

La Société a inscrit un bénéfice d'exploitation de 2,2 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, en comparaison d'une perte d'exploitation de 1,8 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017.

Le BAIIA ajusté s'est chiffré à 11,4 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, contre 3,6 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017. Les éléments non récurrents pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 se sont chiffrés à 6,2 M\$ et se composent principalement de frais d'acquisition liés aux acquisitions d'Advantech Wireless et d'Alga Microwave, d'honoraires de consultation versés à Advantech Wireless Inc. au moyen d'un paiement en trésorerie et de l'émission d'actions à la clôture d'Advantech Wireless, ainsi que de charges diverses liées à d'autres éléments non récurrents.

Résultat net de la période

(en milliers de dollars)				
	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes	
	30 septembre		les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
Résultat avant impôt	(1 104)	911	(4 931)	(3 518)
Charge d'impôt	695	15	1 183	435
Résultat net de la période	(1 799)	896	(6 114)	(3 953)
Résultat par action de base et après dilution	0,05 \$	0,04 \$	(0,16) \$	(0,18) \$

a) Facteurs ayant une incidence sur le résultat net

Le résultat net subit l'incidence des mêmes facteurs indiqués ci-dessus pour le résultat d'exploitation et le BAIIA.

b) Comparaison de l'exercice 2018 et de l'exercice 2017

La Société a inscrit une perte nette de 1,8 M\$ pour le troisième trimestre de 2018, en comparaison d'un bénéfice net de 0,9 M\$ pour le troisième trimestre de 2017. La Société estime que la perte nette inscrite pour le troisième trimestre de 2018 est principalement attribuable à l'ajustement de 3,8 M\$ de la juste valeur des débiteures convertibles. Pour le troisième trimestre de 2018, la Société a inscrit une perte par action de (0,05) \$, en comparaison d'un bénéfice par action de 0,04 \$ pour le troisième trimestre de 2017.

La Société a inscrit une perte nette de 6,1 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, en comparaison d'une perte nette de 4,0 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017. La direction considère que la perte nette enregistrée pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 est principalement attribuable aux frais d'acquisition d'Advantech Wireless et d'Alga Microwave d'environ 3,6 M\$, aux honoraires de consultation versés à Advantech Wireless Inc. au moyen d'un paiement en trésorerie et de l'émission d'actions à la clôture de l'acquisition d'Advantech Wireless, à l'ajustement de la juste valeur des débiteures convertibles et aux autres charges non récurrentes, en partie contrebalancés par une augmentation des produits des activités ordinaires et une amélioration du bénéfice brut aux deuxième et troisième trimestres de 2018 et par un profit découlant de la décomptabilisation d'une filiale. La perte par action s'est établie à (0,16) \$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, comparativement à (0,18) \$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017.

Rapprochement de l'emploi du produit

Placement de juillet 2018

Le 10 juillet 2018, la Société a réalisé un appel public à l'épargne par voie de prise ferme dans le cadre duquel elle a émis 7 419 355 reçus de souscription (les « reçus de souscription ») et des débiteures convertibles non garanties prorogeables à 6,5 % d'un capital de 17,25 M\$ (les « débiteures ») pour un produit brut global de 40,25 M\$

(le « placement de 2018 ») et un produit net d'environ 37,6 M\$. Le tableau qui suit présente une comparaison des informations relatives à l'emploi du produit envisagé dans le supplément de prospectus de la Société daté du 3 juillet 2018 et l'emploi estimatif du produit à la date du présent rapport de gestion :

	Emploi du produit envisagé initialement (en milliers de dollars)	Emploi estimatif actuel du produit (en milliers de dollars)
Fonds de roulement	6 000 \$	6 000 \$ ³⁾
Frais généraux ¹⁾	10 235 \$	10 568 \$ ⁴⁾
Acquisition d'Alga Microwave ²⁾	21 000 \$	21 000 \$ ⁵⁾
Total	37 235 \$	37 568 \$⁶⁾

Notes :

- 1) Compte tenu des charges liées à l'acquisition d'Alga Microwave.
- 2) Baylin a conclu l'acquisition d'Alga Microwave le 11 juillet 2018.
- 3) À la date du présent rapport de gestion, la Société avait affecté une tranche d'environ 1,9 M\$ du produit net du placement de 2018 au financement du fonds de roulement.
- 4) À la date du présent rapport de gestion, la Société avait affecté au financement des frais généraux une tranche d'environ 2,4 M\$ du produit net du placement de 2018.
- 5) La Société a affecté une tranche de 21,0 M\$ du produit net du placement de 2018 pour acquitter la portion en trésorerie du prix d'achat de l'acquisition d'Alga Microwave.
- 6) Le produit net du placement de 2018 a été supérieur à l'estimation présentée dans le supplément de prospectus de la Société daté du 3 juillet 2018, du fait que les honoraires versés aux preneurs à même le produit brut tiré de la vente de reçus de souscription et de débentures à certains administrateurs et certains dirigeants de la Société ont été moins élevés que prévu, facteur qui a été contrebalancé par les charges liées au placement de 2018, qui ont été plus élevées que prévu.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

	Trimestres clos les			
	31 décembre 2017	30 mars 2018	30 juin 2018	30 septembre 2018
	\$	\$	\$	\$
Produits des activités ordinaires	24 351	29 438	32 578	38 189
Bénéfice brut	7 178	10 562	13 048	16 168
BAIIA	979	(2 043)	2 524	4 774
BAIIA ajusté	1 322	1 446	2 889	7 100
Résultat net	(257)	(4 607)	292	(1 799)
Résultat par action de base et après dilution	0,00 \$	(0,14) \$	0,01 \$	(0,05) \$
Total des actifs courants	64 666	54 752	55 500	78 777
Total de l'actif	84 882	115 241	115 991	166 903
Total du passif	29 056	59 009	59 107	87 254

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

	Trimestres clos les			
	31 décembre 2016	30 mars 2017	30 juin 2017	30 septembre 2017
	\$	\$	\$	\$
Produits des activités ordinaires	19 995	19 801	20 349	27 140
Bénéfice brut	5 760	5 942	6 801	8 424
BAIIA	(718)	(224)	(1 101)	2 652
BAIIA ajusté	97	151	406	3 076
Résultat net	(1 653)	(1 644)	(3 205)	896
Résultat par action de base et après dilution	(0,09) \$	(0,08) \$	(0,15) \$	0,04 \$
Total des actifs courants	43 031	39 968	41 478	44 926
Total de l'actif	65 006	61 820	61 944	64 244
Total du passif	23 576	21 961	24 493	27 207

SOURCES DE FINANCEMENT ET SITUATION DE TRÉSORERIE

Les sources de financement de la Société servent en partie à financer le fonds de roulement lié aux lancements de produits, à investir dans des propositions de services de conception pour ses clients actuels, et à faire les dépenses d'investissement nécessaires pour soutenir et étendre ses activités et ses installations de fabrication afin de répondre aux demandes des clients.

Situation de trésorerie

La démarche de la direction est de veiller, dans la mesure du possible, à toujours disposer des liquidités suffisantes pour faire face aux échéances. Nous y parvenons en surveillant continuellement les flux de trésorerie et les produits et charges réels par rapport aux montants prévus au budget. Nous effectuons un suivi hebdomadaire des flux de trésorerie et un suivi mensuel des autres mesures, dont le cycle d'exploitation. La direction surveille ces indicateurs clés pour s'assurer que la Société génère des flux suffisants pour préserver sa capacité et satisfaire aux exigences de son plan de croissance. Par exemple, un faible cycle d'exploitation est un signe de l'efficacité de l'utilisation du fonds de roulement.

Au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2017, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élevaient respectivement à 19,1 M\$ et à 35,2 M\$.

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont chiffrées à 6,6 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, ce qui comprend la trésorerie aux fins du financement d'une augmentation du fonds de roulement hors trésorerie de 11,3 M\$. La Société a également inscrit des sorties de trésorerie de 1,8 M\$ et de 2,4 M\$ se rapportant respectivement à la charge d'intérêts et aux dépenses d'investissement. Les activités de financement ont généré des flux de trésorerie d'environ 68,1 M\$, qui ont été utilisés pour les acquisitions d'Advantech et d'Alga.

Besoins du fonds de roulement

Les besoins du fonds de roulement concernent surtout les matériaux, la production, les activités de vente et de marketing, la recherche et le développement, l'exploitation et les charges générales et administratives. Ces besoins peuvent augmenter avec le chiffre d'affaires, ou encore lorsque les clients mettent plus de temps à nous payer, que les niveaux de stocks sont augmentés en réponse à une hausse de la demande ou que nous devons payer plus rapidement nos fournisseurs. De telles variations font augmenter le cycle d'exploitation qui, en retour, réduit les liquidités dont dispose l'entreprise. Au 30 septembre 2018, le cycle d'exploitation de la Société était de 92 jours, comparativement à 15 jours au 31 décembre 2017. L'augmentation est surtout attribuable à l'inclusion d'Advantech Wireless, dont le cycle d'exploitation est de 251 jours. La direction s'attend à une baisse du cycle de l'exploitation d'Advantech Wireless à l'avenir.

Le fonds de roulement hors trésorerie a augmenté de 11,3 M\$ au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018. La direction estime que cette hausse est principalement attribuable aux facteurs indiqués ci-après.

Le montant net des créances clients s'établissait à 31,7 M\$ au 30 septembre 2018, contre 16,1 M\$ au 31 décembre 2017. Cette augmentation est essentiellement attribuable à l'ajout des créances clients d'Advantech Wireless et d'Alga Microwave.

Au 30 septembre 2018, les stocks s'établissaient à 20,3 M\$, contre 9,2 M\$ au 31 décembre 2017. Cette hausse s'explique par l'ajout des stocks d'Advantech Wireless et d'Alga Wireless.

Les dettes fournisseurs et les charges à payer cumulées se chiffraient à 29,4 M\$ au 30 septembre 2018, contre 22,6 M\$ au 31 décembre 2017. Cette hausse est principalement attribuable à l'ajout des charges à payer d'Advantech Wireless et d'Alga Microwave.

Engagements relatifs aux dépenses d'investissement

À la date du présent rapport de gestion, la Société avait pris des engagements liés à des dépenses d'investissement d'un montant d'environ 1,2 M\$.

Facilités de crédit

Au 30 septembre 2018, la Société disposait de facilités de crédit obtenues de banques domiciliées au Canada, en Chine, au Vietnam et en Corée (collectivement, les « facilités de crédit »). Ces facilités de crédit (sauf la facilité au Vietnam) sont renouvelables par les banques pour une période maximale de 12 mois. Dans le cas du crédit bancaire en Chine, le calendrier de renouvellement est échelonné, chacune des trois tranches étant renouvelable en janvier, en février, en mars et en août de chaque année. Les deux premières tranches ont été remboursées au cours du premier trimestre de 2018 et n'ont pas été prélevées de nouveau, et la troisième tranche a été remboursée au cours du troisième trimestre de 2018 et n'a pas été prélevée de nouveau. Les facilités de crédit portent intérêt à des taux annuels allant de 3,6 % à 5,9 % environ et sont garanties par les créances clients, les stocks, une lettre de crédit irrévocable émise par Baylin au prêteur en Corée et les immobilisations corporelles. Au 30 septembre 2018, la Société avait accès à un crédit d'environ 10,8 M\$, dont 0,4 M\$ avait été utilisé.

La capacité de la Société d'utiliser les facilités de crédit est tributaire de sa capacité de fournir des garanties conformes aux exigences des banques qui offrent les facilités de crédit. Les facilités de crédit peuvent être utilisées pour financer le fonds de roulement, les dépenses d'investissement et les frais généraux.

Les facilités de crédit prévoient certaines clauses restrictives que la Société est tenue de respecter, sans quoi elles peuvent devenir exigibles à vue. En date du présent rapport de gestion, la Société se conforme à l'ensemble des clauses restrictives financières des facilités de crédit.

Dette à long terme

Dans le cadre de l'acquisition d'Advantech Wireless, la Société a contracté un prêt à terme (le « prêt ») auprès de Crown Capital Fund IV, LP d'un montant de 33,0 M\$, au taux d'intérêt annuel de 9 % et échéant le 17 janvier 2023. Conformément aux modalités du prêt, la Société a également émis des bons de souscription d'actions permettant d'acheter un nombre maximal de 682 500 actions ordinaires à un prix d'exercice de 3,37 \$ chacune jusqu'au 17 janvier 2023. La convention de crédit relative au prêt datée du 17 janvier 2018, dans sa version modifiée, renferme des clauses restrictives que la Société est tenue de respecter, à défaut de quoi le prêt pourrait devenir exigible à vue. À la date du présent rapport de gestion, la Société respecte la totalité des clauses restrictives prévues par la convention de crédit.

Déventures convertibles

Le 10 juillet 2018, la Société a réalisé un appel public à l'épargne par voie de prise ferme dans le cadre duquel elle a émis des déventures convertibles non garanties prorogeables à 6,5 % d'un capital de 17,25 M\$ (les « déventures »). Les déventures portent intérêt à un taux annuel de 6,5 %, payable semestriellement à terme échu le 30 juin et le 31 décembre de chaque année, et elles viendront à échéance le 10 juillet 2023 (la « date d'échéance »).

Les déventures sont convertibles en actions ordinaires au gré du porteur en tout temps avant la fermeture des bureaux à la première des dates à survenir entre (i) le dernier jour ouvrable précédant la date d'échéance et (ii) si elles font l'objet d'un rachat, le jour ouvrable précédant immédiatement la date du rachat fixée par la Société, à un prix de conversion de 3,85 \$ par action ordinaire (le « prix de conversion »), ce qui représente un ratio d'environ 260 actions ordinaires par tranche de 1 000 \$ du capital des déventures, sous réserve de rajustements dans certains cas, tel qu'il est précisé dans l'acte régissant les déventures convertibles daté du 10 juillet 2018 (l'« acte relatif aux déventures »).

Les déventures ne peuvent être rachetées par la Société avant le 10 juillet 2021, sauf dans certains cas précis advenant un changement de contrôle (au sens donné à ce terme dans l'acte relatif aux déventures). À compter du 10 juillet 2021, et avant la date d'échéance, la Société peut, à son gré, en remettant un préavis d'au plus 60 jours et d'au moins 30 jours, racheter les déventures, en totalité ou en partie, pour un prix correspondant à leur valeur nominale majorée des intérêts courus et impayés, pourvu que le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires à la Bourse de Toronto (la « TSX ») pour la période de 20 jours de bourse consécutifs qui se terminera cinq jours de bourse avant la date à laquelle l'avis de rachat sera donné (le « cours du marché ») soit égal ou supérieur à 125 % du prix de conversion. La Société peut, à son gré, sous réserve de l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation, choisir de s'acquitter de son obligation de rembourser le capital des déventures au rachat ou à l'échéance, à condition qu'aucun cas de défaut (au sens donné à ce terme dans l'acte relatif aux déventures) ne soit survenu ni ne persiste à ce moment, sur remise d'un préavis écrit d'au plus 60 jours et d'au moins 30 jours, en émettant le nombre d'actions ordinaires librement négociables obtenu en divisant le capital des

déventures faisant l'objet du remboursement par 95 % du cours du marché à la date de rachat ou à l'échéance, selon le cas.

Advenant un changement de contrôle de la Société, celle-ci pourrait être tenue de racheter les déventures en totalité ou en partie, sur demande des titulaires, pour un prix correspondant à 101 % du capital des déventures en cours, majoré des intérêts courus.

Les déventures sont classées comme des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et sont évaluées à la juste valeur, les variations de leur juste valeur étant comptabilisées à l'état consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat global.

Des renseignements supplémentaires sur les déventures sont fournis dans l'acte relatif aux déventures, qui peut être consulté sous le profil de la Société à l'adresse www.sedar.com.

Installation d'Alga

Parallèlement à la clôture de l'acquisition d'Alga Microwave le 11 juillet 2018, Baylin a acquis, par l'intermédiaire d'une filiale en propriété exclusive, les locaux dans lesquels Alga Microwave exerce la majeure partie de ses activités (l'« installation d'Alga ») pour un prix d'achat de 6,2 M\$.

Le prix d'achat de l'installation d'Alga a été réglé en partie par la prise en charge de la dette en cours. Le reliquat du prix d'achat sera payé au vendeur un an après la clôture et portera intérêt à un taux annuel de 8 %, payable trimestriellement, et il pourra être remboursé à tout moment sans pénalité. La Société a remboursé le montant dû au vendeur le 12 septembre 2018.

Le capital de la dette existante qu'a prise en charge la Société et qui avait été contractée auprès d'une banque à charte canadienne s'élevait à 3,0 M\$ à la clôture de l'acquisition de l'installation d'Alga. Cette dette porte intérêt à un taux de 3,24 % et viendra à échéance le 19 décembre 2018. Des remboursements mensuels de capital et d'intérêts de 21 518 \$ sont exigibles.

La Société et certaines de ses filiales se sont portées garantes de l'emprunt et ont accordé au prêteur des sûretés visant certains actifs, notamment l'installation d'Alga. La convention d'emprunt renferme certaines clauses restrictives que la Société doit respecter. Elle renferme également d'autres clauses restrictives d'usage et des dispositions relatives aux cas de défaut. À la date du présent rapport de gestion, la Société respectait toutes les clauses restrictives prévues par la convention d'emprunt.

ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELS

En date du présent rapport de gestion, il n'existe pas, à la connaissance de la direction, d'engagements ni d'obligations, autres que ceux présentés dans la présente rubrique, qui pourraient avoir une incidence significative sur les activités futures de la Société.

En application de la législation chinoise, Galtronics Electronics (Wuxi) Co., Ltd. (« Galtronics China ») ne peut distribuer plus de 90 % de son bénéfice après impôt. Au 30 septembre 2018, le montant qu'elle ne pouvait distribuer, soit 10 % de ses résultats non distribués, était d'environ 0,8 M\$.

Les obligations contractuelles connues au 30 septembre 2018 se présentent comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)							
	Moins de un an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Emprunts et crédit auprès de banques	3 305	-	-	-	33 000	-	36 305
Déventures convertibles	-	-	-	-	17 250	-	17 250
Dettes fournisseurs et autres charges à payer	29 402	1 250	-	-	-	-	30 652
Engagements au titre de contrats de location simple	1 814	1 272	649	562	568	1 133	5 998
Total	34 521	2 522	649	562	50 818	1 133	90 205

Le prix d'achat d'Advantech Wireless est assujéti aux ajustements postérieurs à la clôture habituels, et le vendeur pourrait avoir droit à une rémunération supplémentaire de 0,75 M\$ à 3 M\$ par an, en 2018 et en 2019, pourvu qu'Advantech Wireless atteigne certaines cibles de performance.

Les vendeurs d'Alga Microwave pourraient avoir droit à une rémunération additionnelle d'un montant maximal de 2 M\$ si Alga atteint certains objectifs en matière de rendement en 2018 ainsi qu'en 2019 et en 2020.

ENGAGEMENTS

Baylin et certaines de ses filiales, notamment Galtronics China, Galtronics Korea Ltd. (« Galtronics Corée »), Galtronics Corporation Ltd. (« Galtronics Israël »), Galtronics Vietnam Co., Ltd. (« Galtronics Vietnam »), Advantech Wireless Technologies Inc., ont conclu des contrats de location pour certains locaux.

Les frais de location minimaux futurs à payer par Baylin et ses filiales au 30 septembre 2018 se ventilent comme suit :

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	
	\$
Année 1 :	1 814
Années 2 à 5 :	3 051
Année 6 et années ultérieures :	1 133
Total des frais	5 998

Attribution d'options sur actions

Aux termes du régime d'options sur actions de la Société (le « régime ») que le conseil d'administration a adopté, des options sur actions peuvent être attribuées aux administrateurs, aux dirigeants, aux membres du personnel et aux consultants de la Société (ou de ses entités affiliées) en guise d'incitatifs au rendement. Des limites ont été fixées pour ce qui est du nombre d'actions ordinaires pouvant être émises aux termes du régime (et de toutes les autres ententes de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres) ainsi que du nombre d'actions ordinaires pouvant l'être à des initiés (ou à leurs entités affiliées). Au moment de l'attribution d'une option sur actions, le conseil d'administration doit approuver : (i) son prix d'exercice, lequel ne peut être inférieur au cours des actions ordinaires; (ii) ses modalités relative à la période d'acquisition des droits, généralement d'une durée de trois à cinq ans, avec un nombre égal d'actions ordinaires dont les droits seront acquis à chaque date anniversaire de l'attribution; et (iii) sa date d'expiration, qui généralement ne peut survenir plus de sept ans après celle de l'attribution.

Le tableau qui suit présente les attributions aux termes du régime d'options sur actions au 30 septembre 2018 :

Date d'attribution des options sur actions	Options sur actions attribuées	Prix d'exercice	Date d'expiration des options	Options dont les droits avaient été acquis aux :	
				30 septembre 2018	31 décembre 2017
24 août 2015	925 000	1,51 \$	24 août 2020	925 000	925 000
30 mars 2017	685 000	1,98 \$	30 mars 2022	228 333	-
8 août 2017	500 000	2,00 \$	8 août 2022	166 667	-
10 mars 2018	30 000	3,51 \$	8 janvier 2023	-	-
17 mai 2018	280 000	3,34 \$	17 mai 2023	-	-
22 mai 2018	25 000	3,34 \$	22 mai 2023	-	-
11 juillet 2018	197 500	3,50 \$	11 juillet 2023	-	-

La Société a comptabilisé, dans les charges générales et administratives, une charge au titre des options sur actions de 0,7 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018.

Régime d'unités d'actions différées

Aux termes de son régime d'unités d'actions différées à l'intention de ses administrateurs (le « régime d'UAD »), la Société attribue aux administrateurs des UAD dans le cadre de son régime de rémunération incitative à long terme. Sauf si le conseil d'administration en décide autrement, chaque administrateur peut choisir de toucher de 50 % à 100 % de ses honoraires annuels sous forme d'UAD. Si aucun choix n'est fait, il est présumé que le pourcentage de 50 % est choisi. Le nombre d'UAD émises est établi chaque mois durant lequel l'administrateur siège au conseil. Les UAD attribuées peuvent être réglées après qu'un administrateur cesse d'être membre du conseil d'administration de la Société et de ses filiales : (i) en actions ordinaires acquises par la Société sur le marché libre pour remise à l'administrateur; (ii) en trésorerie; ou (iii) sous forme de toute combinaison de ce qui précède. Le nombre d'UAD pouvant être émises est limité à 500 000 unités.

La Société a comptabilisé, dans les charges générales et administratives, une charge au titre des UAD de 0,1 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018.

Le tableau qui suit indique le nombre d'UAD en cours au 30 septembre 2018 et le nombre d'UAD émises au cours du trimestre clos le 30 septembre 2018 :

	Nombre d'UAD	Prix moyen pondéré en \$ CA
UAD en cours au 1 ^{er} janvier 2017	302 422	2,20 \$
UAD attribuées en 2018	39 876	3,60 \$
UAD en cours au 30 septembre 2018	342 298	2,37 \$

Régime d'actionnariat des salariés

En janvier 2018, certains salariés de la Société (les « participants ») ont commencé à participer au régime d'actionnariat des salariés. La Société octroiera à chacun des participants un nombre d'actions équivalant à l'engagement d'achat d'actions annuel de chacun de ceux-ci. Au total, 83 968 actions ordinaires ont été acquises, pour un prix d'achat total de 0,3 M\$, pour satisfaire aux obligations de la Société aux termes de ce régime. La Société a comptabilisé un montant de 0,1 M\$ dans les charges générales et administratives pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 relativement à ce régime.

ARRANGEMENTS NON COMPTABILISÉS

Les arrangements non comptabilisés sont représentés par les facilités de crédit mentionnées à la rubrique « Facilités de crédit » du présent rapport de gestion ainsi que par les obligations au titre de contrats de location simple présentées à la rubrique « Engagements et obligations contractuels ».

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société a retenu les services de M. Jeffrey C. Royer dans le cadre d'une entente de services datée du 1^{er} janvier 2015. M. Royer occupera le poste de président du conseil d'administration et fournira la direction et l'orientation stratégiques au conseil d'administration et aux membres de la direction de la Société. L'entente a été renouvelée pour une durée de un an le 1^{er} janvier 2016 puis le 1^{er} janvier 2017, et plus récemment le 1^{er} janvier 2018. En contrepartie des services fournis aux termes de l'entente, la Société a convenu de verser à M. Royer des honoraires annuels de 150 000 \$ en trésorerie ou en titres de la Société. M. Royer a renoncé de façon irrévocable à recevoir quel que montant que ce soit pour les années closes les 31 décembre 2015, 2016 et 2017. À la date du présent rapport de gestion, la Société a versé 113 000 \$ à M. Royer pour 2018 dans le cadre de cette entente.

En janvier 2018, la Société a acquis les divisions radiofréquence, micro-ondes terrestres et matériels d'antennes d'Advantech Wireless Inc. et de certaines de ses entités affiliées par l'intermédiaire de filiales nouvellement constituées et entièrement détenues de la Société aux termes d'une convention d'achat d'actifs datée du 17 janvier 2018 (la « convention d'acquisition d'Advantech »). Advantech Wireless Inc. est détenue et contrôlée par David Gelerman, un administrateur de la Société.

Conformément aux modalités de la convention d'acquisition d'Advantech, Advantech Wireless Inc. pourrait avoir droit à une rémunération additionnelle de 0,75 M\$ à 3 M\$ par an pour 2018 et 2019, pourvu qu'Advantech Wireless atteigne certaines cibles de BAIIA pour ces années.

Dans le cadre de l'acquisition, Advantech Wireless Inc. a conclu un contrat de consultation avec la Société selon lequel Advantech Wireless Inc. fournira, pendant deux ans, les services de ses directeurs David et Stella Gelerman. En échange de ces services, Advantech Wireless Inc. touchera des honoraires de 2,5 M\$, dont la moitié sera payable en trésorerie en versements trimestriels et l'autre moitié, par l'émission de 385 802 actions ordinaires à la clôture de l'acquisition, à un prix réputé de 3,24 \$ l'action. Certaines restrictions de temps s'appliquent à la négociation de ces actions pendant une période maximale de 24 mois après la clôture de l'acquisition.

Après la clôture du trimestre clos le 30 septembre 2018, la Société a reçu de la part de l'agent d'entiercement un paiement d'environ 1,8 M\$ par suite d'une demande d'indemnisation qu'elle avait présentée relativement à la portion du prix d'achat en trésorerie détenue en mains tierces conformément aux modalités de la convention d'acquisition d'Advantech. Ce montant, qui représentait une créance au 30 septembre 2018, a été soustrait des charges générales et administratives du troisième trimestre de 2018. La Société a présenté certaines autres demandes d'indemnisation à l'agent d'entiercement. Ces demandes font l'objet de discussions continues entre la Société et Advantech Wireless Inc.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, Advantech Wireless Inc. et certaines de ses entités affiliées ont agi à titre de mandataire pour la Société en procédant, en son nom, à des recouvrements de trésorerie de 8,6 M\$ et à des versements de trésorerie de 7,5 M\$. Au 30 septembre 2018, un montant de 0,4 M\$ à verser à la Société était inclus dans les créances clients et un montant de 0,1 M\$ à verser au mandataire était inclus dans les dettes fournisseurs et charges à payer.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, la Société a comptabilisé un montant de moins de 0,2 M\$ dans le coût des produits vendus et un montant de moins de 0,1 M\$ dans les charges générales et administratives au titre de locaux sous-loués auprès d'Advantech Wireless Inc. et de certaines de ses entités affiliées.

Au cours de la période allant de la date de clôture de l'acquisition d'Advantech Wireless au 30 septembre 2018, la Société a fourni des services d'une valeur de 0,2 M\$ à Advantech Wireless Inc. et à certaines de ses entités affiliées. Au 30 septembre 2018, un montant de moins de 0,1 M\$ était inclus dans les dettes fournisseurs.

Certains administrateurs et certains dirigeants de la Société, directement ou indirectement, ont acquis, dans le cadre du placement de 2018, un total de 3 791 724 reçus de souscription et des débentures d'un capital de 8,69 M\$.

Les avantages à court terme, les prestations de retraite et les autres avantages postérieurs au départ à la retraite des hauts dirigeants de la Société ont totalisé 4,2 M\$. Ce montant comprend les salaires et les avantages gagnés par les hauts dirigeants au cours de l'exercice ainsi que les primes qui leur ont été attribuées pour l'exercice. Ce montant représente également le coût estimé du versement des prestations de retraite déterminées et des autres avantages postérieurs au départ à la retraite aux hauts dirigeants pour l'année de service en cours.

La Société loue des locaux à une société appartenant à Michael Perelshtein et à Frank Panarello, employés d'Alga Microwave Inc. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, la Société a comptabilisé des produits des activités ordinaires de 0,1 M\$ relativement au contrat de location visant ces locaux.

Dans le cadre de l'acquisition d'Alga Microwave, Michael Perelshtein et Frank Panarello, employés d'Alga Microwave, pourraient avoir droit à une rémunération additionnelle d'un montant maximal de 2 M\$ si Alga Microwave atteint certains objectifs en matière de rendement en 2018 ainsi qu'en 2019 et en 2020.

Il n'existe aucune autre transaction importante avec des parties liées que ce qui est ici présenté.

ESTIMATIONS CRITIQUES

L'établissement des états financiers de la Société exige de la direction qu'elle procède à des estimations et pose des jugements qui ont une incidence sur les chiffres présentés. La direction évalue ces estimations sur une base constante, y compris celles portant sur les créances irrécouvrables, la valeur de réalisation nette et l'obsolescence des stocks, la durée d'utilité des immobilisations corporelles, la dépréciation des actifs, les justes valeurs, l'impôt sur le résultat, les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi, les garanties, les éventualités et les litiges. La direction fonde ses estimations sur les antécédents de la Société ainsi que sur diverses hypothèses qu'elle estime raisonnables dans les circonstances, lesquelles forment la base des jugements qu'elle porte sur les valeurs comptables des actifs et des passifs que la Société ne peut obtenir facilement d'autres sources. Si le rendement réel devait différer de nos expériences antérieures ou si les hypothèses sous-jacentes devaient être révisées, cela pourrait se répercuter de manière significative sur la situation financière de la Société et ses résultats d'exploitation.

Les principaux actifs, créances d'exploitation, stocks et immobilisations corporelles de la Société font l'objet d'estimations et de jugements critiques.

Créances d'exploitation

Selon IFRS 9, la correction de valeur pour perte au titre des créances clients doit être calculée selon la durée prévue de la perte sur créances et comptabilisée au moment de la comptabilisation initiale. La direction doit exercer son jugement pour déterminer quelle partie des créances clients nécessite une correction de valeur aux fins de conformité aux exigences d'IFRS 9. Cette nouvelle exigence n'a aucune incidence importante sur la valeur comptable de nos autres instruments financiers. Par suite de l'application d'IFRS 9, aucune diminution des créances d'exploitation n'a été comptabilisée au 1^{er} janvier 2018.

Évaluation des stocks

La direction évalue les stocks de façon continue et comptabilise une provision pour les stocks à rotation lente ou obsolètes. Au moment de cette évaluation, nous tenons compte de facteurs tels les ventes prévisionnelles, les cycles de vie des produits et les projets de développement de produits, les critères de qualité et les niveaux de stocks. Si la demande future de nos produits ou la conjoncture de marché devaient être moins favorables que prévu ou si des changements technologiques imprévus devaient survenir, nous pourrions devoir comptabiliser des réductions de valeur.

Immobilisations corporelles

La direction soumet les immobilisations corporelles à un test de dépréciation à la clôture du quatrième trimestre de chaque exercice (qui correspond au cycle de planification annuelle de la Société). Lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») pourrait ne pas être recouvrée, nous comptabilisons une perte de valeur lorsque la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT en cause excède sa valeur recouvrable (qui correspond au montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de cession). Les activités de la Société sont regroupées en une seule UGT. En cas de besoin, la Société fait appel à des évaluateurs externes pour déterminer la valeur des immobilisations corporelles dans chacun de ses établissements. Au 30 septembre 2018, il n'y avait aucun autre indice de dépréciation d'immobilisations corporelles.

Autres éléments donnant lieu à des estimations et à des jugements importants :

Rémunération éventuelle

Le vendeur d'Advantech Wireless pourrait avoir droit à une rémunération supplémentaire annuelle pour 2018 et 2019, pourvu qu'Advantech Wireless atteigne certaines cibles de performance. La juste valeur de la rémunération supplémentaire a été établie en appliquant une mesure de probabilité à la rémunération prévue.

Les vendeurs d'Alga Microwave pourraient avoir droit à une rémunération additionnelle d'un montant maximal de 2 M\$ si Alga Microwave atteint certains objectifs en matière de rendement en 2018 ainsi qu'en 2019 et en 2020. La juste valeur de la rémunération additionnelle a été déterminée par l'application d'une mesure de probabilité à la rémunération attendue.

Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi

La Société gère des régimes à prestations définies dans le respect des lois sur les indemnités de cessation d'emploi et les prestations de retraite et d'autres lois du travail locales pour ce qui concerne les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi en Corée du Sud. Une partie des régimes d'avantages complémentaires de retraite est financée par les cotisations versées à des compagnies d'assurance et classée dans les régimes à cotisations définies ou les régimes à prestations définies. La valeur actualisée des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi dépend de plusieurs facteurs et est déterminée par un calcul actuariel fondé sur plusieurs hypothèses. Au nombre des hypothèses entrant dans le calcul du coût net ou du revenu aux fins des indemnités de cessation d'emploi et de l'actif du régime figure un taux d'actualisation. Une révision de ces hypothèses aurait une incidence sur la valeur comptable des indemnités de cessation d'emploi et de l'actif du régime. Les autres principales hypothèses entrant dans le processus d'évaluation sont le roulement du personnel, l'inflation et les majorations salariales futures. Ces hypothèses reposent sur les estimations d'actuaire indépendants et sont actualisées tous les ans. Les circonstances réelles pourraient en différer et donner lieu à un passif différent au titre des indemnités de cessation d'emploi. Les avantages postérieurs à l'emploi influent sur les passifs courants et non courants ainsi que sur les charges salariales pour toutes les catégories de coûts.

Palements fondés sur des actions, bons de souscription et unités d'actions différées

La Société utilise généralement le modèle d'établissement du prix des options de Black-Scholes pour déterminer les justes valeurs des paiements fondés sur des actions, des bons de souscription et des unités d'actions différées. La Société doit exercer une grande part de jugement afin de déterminer les données devant être utilisées lors de l'application de ce modèle, notamment le taux d'intérêt sans risque, la volatilité attendue du cours de l'action, la durée de vie prévue et le rendement prévu de l'action.

Impôt sur le résultat

La direction estime avoir constitué une charge suffisante au titre de l'impôt sur le résultat à la lumière de l'information dont nous disposons actuellement. Le calcul de l'impôt sur le résultat demande souvent beaucoup de jugement pour ce qui est d'interpréter les règles et règlements fiscaux, qui changent régulièrement. Les déclarations de revenus de la Société peuvent aussi faire l'objet de contrôles fiscaux pouvant entraîner une variation importante du montant des actifs et passifs d'impôt exigible ou différé. Toute variation serait comptabilisée, selon le cas, comme une charge d'impôt ou une réduction de la charge d'impôt.

Regroupements d'entreprises

La direction applique IFRS 3 *Regroupement d'entreprises* pour comptabiliser les regroupements d'entreprises. L'identification et la détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris, y compris les actifs et le goodwill résiduel, s'il y a lieu, repose en grande partie sur l'exercice du jugement. Au 30 septembre 2018, la répartition du prix d'achat définitif des regroupements d'entreprises dont il est question à la note 6 des états financiers intermédiaires n'était toujours pas terminée, puisque de l'information supplémentaire était requise. Les montants provisoires sont présentés à la note 6 des états financiers intermédiaires. De nouvelles données obtenues au cours de la période d'évaluation pourraient donner lieu à un ajustement d'une partie ou de la totalité des montants provisoires.

Rémunération des vendeurs

Comme il est indiqué à la note 6 des états financiers intermédiaires, Advantech Wireless Inc. pourrait avoir droit à une rémunération additionnelle s'établissant entre 750 \$ et 3 000 \$ à condition qu'Advantech atteigne certains objectifs de rendement en 2018 et en 2019.

De plus, comme il est indiqué à la note 6 des états financiers intermédiaires, les vendeurs d'Alga Microwave Inc. pourraient avoir droit à une rémunération additionnelle d'un montant maximal de 2 000 \$ si Alga atteint certains objectifs en matière de rendement en 2018 ainsi qu'en 2019 et en 2020. Le passif de la Société à l'égard de la rémunération additionnelle à verser à Advantech Wireless Inc. et aux vendeurs d'Alga Microwave Inc. est comptabilisé à la juste valeur. La direction utilise les résultats d'exploitation actuels et antérieurs, les estimations et les possibilités de bénéfices futurs ainsi que les flux de trésorerie actualisés pour estimer la rémunération additionnelle. Des jugements importants et des estimations significatives ont été formulés afin de calculer le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la juste valeur des 385 802 actions assujetties à des restrictions de temps qui seront émises aux termes du contrat de consultation, tel qu'il est précisé à la note 6 des états financiers intermédiaires. Des changements à ces estimations pourraient modifier les valeurs comptables du passif de la Société ainsi que le résultat net connexe à l'état du résultat net et du résultat global, présenté au poste charges financières, montant net.

Litiges

En date du présent rapport de gestion, la direction n'était au courant d'aucun litige important intenté contre la Société.

ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES ET PRÉSENTATION DANS L'EXERCICE PRÉCÉDANT LEUR ADOPTION

Se reporter à la note 5 des états financiers intermédiaires.

INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Les activités de la Société l'exposent à divers risques financiers, tels le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit et le risque de liquidité. La gestion des risques met l'accent sur des activités qui visent à atténuer le plus possible les effets néfastes que ces risques pourraient avoir sur notre résultat financier consolidé.

Risque de change

La Société réalise la majeure partie de son chiffre d'affaires en dollars américains. Les autres produits des activités ordinaires, bien que libellés dans d'autres monnaies comme le yuan chinois, le dong vietnamien et le won sud-coréen, sont déterminés en fonction du dollar américain, car le coût de revient total des produits des consommateurs est déterminé en dollars américains. Comme une partie des charges d'exploitation sont engagées dans une autre monnaie que la monnaie fonctionnelle des entités concernées, la Société est exposée au risque de change lié à ces opérations. La volatilité des résultats se trouve également accrue du fait de la conversion d'actifs et de passifs monétaires libellés en monnaie étrangère au taux de change en vigueur à la clôture de chaque période comptable, et dont l'incidence est comptabilisée à titre de profit ou de perte de change dans les charges financières. L'objectif de la direction en matière de gestion du risque de change est d'atténuer le plus possible son exposition aux autres monnaies que la monnaie fonctionnelle. La politique de la Société consiste à appairer les actifs libellés en monnaie étrangère avec des passifs libellés en monnaie étrangère.

Risque de taux d'intérêt

La direction estime que le risque de taux d'intérêt est faible, étant donné que les taux d'intérêt ont été relativement stables ces dernières années.

Risque de concentration de la clientèle et risque de crédit

Une grande partie des biens produits par la Société est vendue à un petit nombre de clients importants situés surtout en Amérique du Nord et en Asie. Les trois principaux clients de la Société peuvent ne pas être les mêmes d'un exercice à l'autre. La perte d'un ou de plusieurs clients importants ou une réduction marquée de leurs commandes pourrait nuire aux activités de la Société, à ses résultats d'exploitation et à sa situation financière. Pour les trimestres clos les 30 septembre 2018 et 2017, la Société a réalisé respectivement 35 % et 49 % de son chiffre d'affaires directement ou indirectement auprès de son plus gros client et de ses sous-traitants. Sa stratégie de gestion du risque de crédit consiste à diversifier sa clientèle en élargissant sa gamme de produits et en intensifiant ses activités de vente et de marketing.

La Société et ses filiales offrent à leurs clients des délais de règlement de 30 à 90 jours et surveillent régulièrement le crédit accordé à ces clients ainsi que leur situation financière générale, sans pour autant exiger le nantissement de biens en garantie de leurs créances. Le Groupe constitue une provision pour créances douteuses en s'appuyant sur les facteurs intervenant dans le risque de crédit de certains clients, sur les antécédents et sur d'autres renseignements.

Risque de liquidité

Le Groupe surveille son risque de liquidité en recourant à des budgets trimestriels et à des projections des flux de trésorerie hebdomadaires et en suivant de près les soldes des créances, les niveaux des stocks et le paiement des fournisseurs de la Société. Son objectif est de veiller à ce que ses entités d'exploitation disposent de suffisamment de liquidités, que ce soit par voie de fonds en caisse, d'emprunts sur ses facilités de crédit ou de flux de trésorerie d'exploitation. Il surveille en outre régulièrement les montants que d'autres filiales doivent à Galtronics Wuxi afin d'assurer la conformité aux exigences de l'Administration nationale du contrôle des changes (« SAFE ») de la Chine.

DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au 31 octobre 2018, 39 976 429 actions ordinaires étaient émises et en circulation.

Le 17 janvier 2018, la Société a émis en faveur des vendeurs d'Advantech Wireless 308 642 actions ordinaires au prix réputé de 3,24 \$ chacune en guise de règlement partiel du prix d'achat à payer pour l'acquisition d'Advantech Wireless.

Le 10 juillet 2018, la Société a conclu le placement de 2018, dans le cadre duquel elle a émis 7 419 355 reçus de souscription et des débentures d'un capital de 17,25 M\$. Le 11 juillet 2018, par suite de la satisfaction de certaines conditions de libération des fonds entiers, chaque reçu de souscription a été converti en une action ordinaire. Les débentures sont convertibles en actions ordinaires au gré du porteur en tout temps avant la fermeture des bureaux à la première des dates à survenir entre (i) le dernier jour ouvrable précédant la date d'échéance et (ii) si elles font l'objet d'un appel aux fins de rachat, le jour ouvrable précédant immédiatement la date du rachat fixée par la Société, à un prix de conversion de 3,85 \$ par action ordinaire, ce qui représente un ratio d'environ 260 actions ordinaires par tranche de 1 000 \$ du capital des débentures, sous réserve de rajustements dans certains cas, tel qu'il est précisé dans l'acte relatif aux débentures.

Le 11 juillet 2018, la Société a émis 1 176 470 actions ordinaires en faveur des vendeurs d'Alga Microwave à un prix réputé de 3,40 \$ l'action ordinaire, en guise de règlement partiel du prix d'achat de l'acquisition d'Alga Microwave.

Le total des actions ordinaires réservées pour émission aux termes du régime d'options sur actions correspond à un maximum de 10 % des actions ordinaires émises et en circulation. En date du présent rapport de gestion, des options visant un total de 2 642 500 actions ordinaires sont en cours et des options permettant d'acheter jusqu'à 1 355 143 actions ordinaires supplémentaires sont disponibles aux fins d'attribution aux termes du régime d'options sur actions.

À la date d'établissement du présent rapport de gestion, des bons de souscription visant un total de 682 500 actions ordinaires étaient en cours.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction a la responsabilité de concevoir des contrôles internes efficaces à l'égard de l'information financière pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux IFRS. Selon son analyse des procédures de contrôle interne de la Société, la direction estime que la conception des contrôles et procédures internes était adéquate au 30 septembre 2018.

Il n'y a eu aucun changement significatif du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au cours du trimestre clos le 30 septembre 2018 qui ait eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence significative sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction est également responsable de concevoir des contrôles et procédures efficaces de communication de l'information, de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information importante liée à la Société, y compris ses filiales consolidées, est communiquée aux dirigeants signataires de la Société. Le président et chef de la direction ainsi que le chef des finances ont, chacun, évalué la conception des contrôles et procédures de communication de l'information au 30 septembre 2018 et conclu que ces contrôles et procédures avaient été adéquatement conçus.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Un complément d'information sur la Société, dont sa notice annuelle et sa circulaire d'information les plus récentes, se trouve sur SEDAR au www.sedar.com.

FACTEURS DE RISQUE

Pour une description détaillée des facteurs de risque pour la Société, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la Société datée du 28 février 2018 et de son supplément de prospectus daté du 3 juillet 2018 au prospectus préalable simplifié daté du 16 novembre 2017, qui peuvent être consultés sur SEDAR au www.sedar.com.